

RESPONSABILITE CIVILE ET ASSURANCES ESSENTIELLES : QUELLES SOLUTIONS POUR PROTEGER VOTRE ACTIVITE ?



SUPPORT DISPONIBLE SUR :

- www.assuredentreprenre.fr

Réflexions à la création

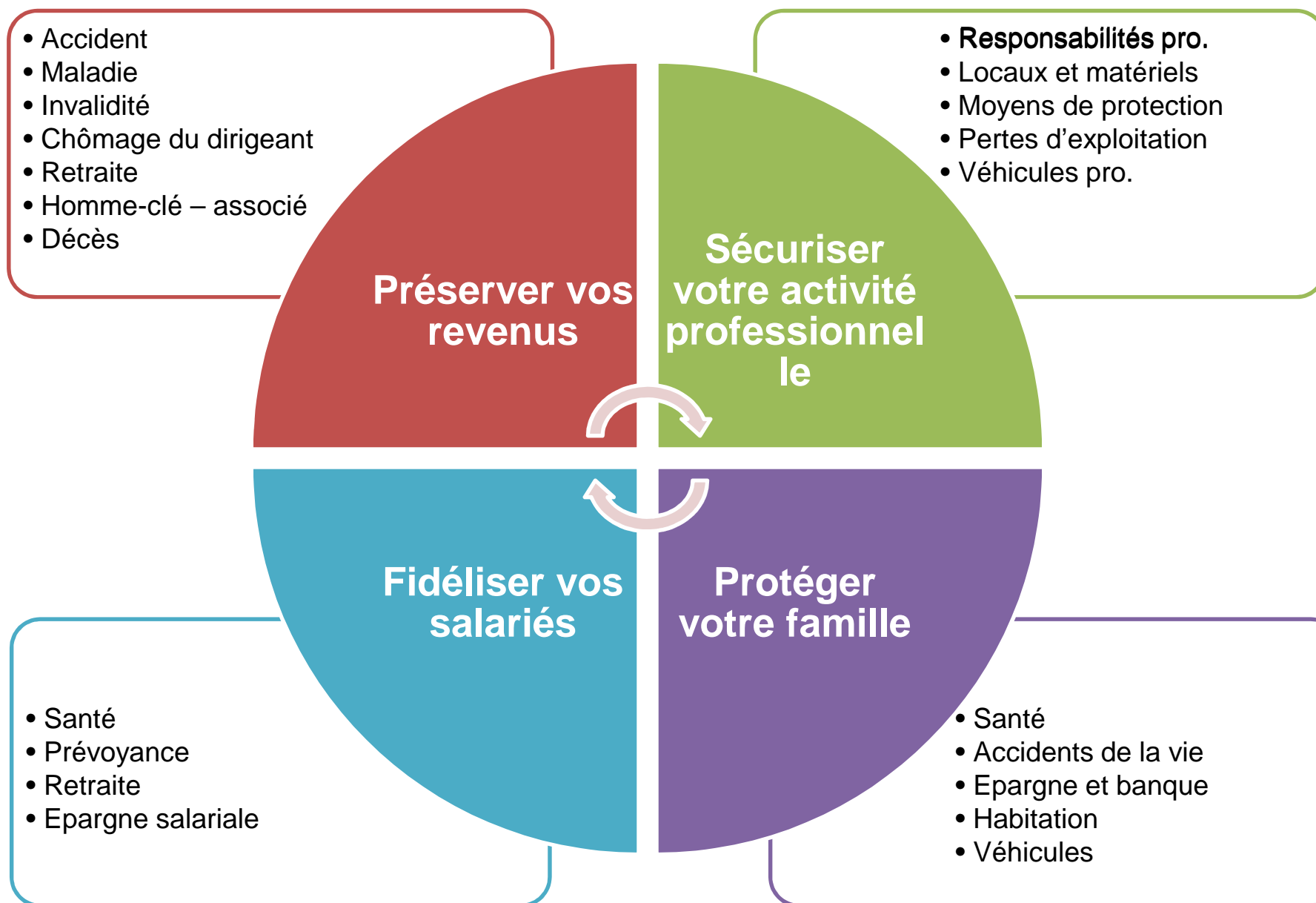


→ Dans la dynamique positive de création, il faut être vigilant à préserver ses intérêts et protéger sa famille

Préalablement à toute création d'entreprise, il est nécessaire d'établir un diagnostic :

- 1** Risques auxquels l'entreprise est exposée
- 2** Conséquences possibles de chaque risque
- 3** Moyens permettant de les financer

Assurances essentielles des pro



Le champs des responsabilités...



- Responsabilité contractuelle pour les dommages nés à l'occasion d'un contrat (manquement à l'obligation de délivrance, de conformité, de conseil, commission ou négligence, etc.) ou responsabilité délictuelle pour les autres,
- Que le dommage soit causé par soi-même ou par ses préposés (salariés),
- A l'occasion même du contrat ou alors que le contrat est terminé,
- Responsabilité de la société ou responsabilité personnelle du chef d'entreprise : selon qu'il y a une société ou que l'activité est exercée à titre individuel ; même si société, responsabilité personnelle du dirigeant en cas de faute de gestion,
- Responsabilités spéciales : produits défectueux (erreurs d'étiquetage, défauts du produits, etc.), responsabilités sans faute (faute inexcusable de l'employeur),
- Responsabilité pour les dommages survenant après la livraison.

Avocats et Assureurs à vos côtés



- Conditions de la responsabilité = faute + préjudice + lien de causalité

- Rôle de l'avocat = Défendre son client
 - Exclure la responsabilité (prouver l'absence de faute)
 - Limiter la responsabilité (partage de responsabilités, force majeure, critiques du chiffrage des indemnités demandées)

- Rôle de l'assureur = Assister son client
 - Prendre en charge les frais d'avocat
 - Se battre aux côtés de son client pour appuyer sa défense
 - Couvrir les frais en cas de condamnation

- Recherche systématique d'une solution amiable pour éviter la longueur, le coût et l'aléa de procédures judiciaires

- ❖ **Anticiper les risques de l'activité pour choisir des protections adaptées**
- ❖ **Sécuriser ses relations juridiques**
- ❖ **Discuter régulièrement avec ses partenaires**

Les solutions d'assurances responsabilité civile



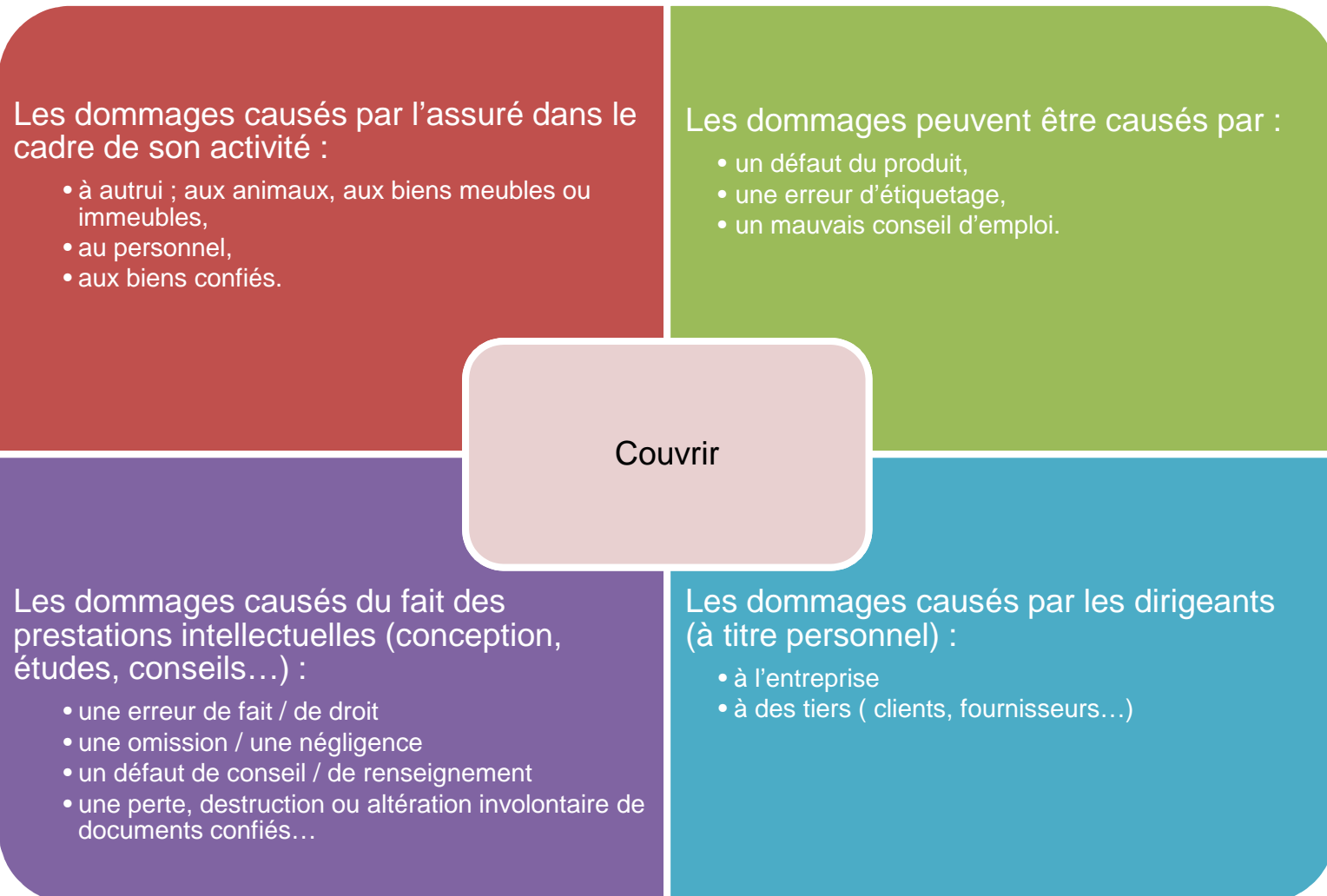
- Toute activité professionnelle est susceptible d'engendrer des dommages.
- Différents cas de figures selon l'activité de l'entreprises :



La responsabilité civile



- Toute activité professionnelle est susceptible d'engendrer des dommages.
- Garantir les conséquences financières



Situation 1 – Entreprise du bâtiment



→ Un salarié d'une petite entreprise de construction coupe une planche avec une scie circulaire.

La planche était mal fixée, la scie ripe et coupe 3 doigts du salarié.

Le dirigeant emmène son salarié à l'hôpital

Décryptage juridique

- Employeur responsable : manquement aux règles de sécurité = mise en danger du salarié
- Mis en cause par la CPAM : Frais de soins et arrêt de travail
- Instance pénale : non assistance à personne en danger pour avoir emmené le salarié à l'hôpital au lieu d'appeler les secours

Conséquences financières

- A la CPAM : Remboursement des frais de santé et de l'arrêt de travail
- Au salarié : Indemnisation des préjudices subis (souffrances, esthétiques, financiers)
- Frais de justice

Responsabilité civile engagée

- RC Exploitation

Situation 2 – Service à la personne



→ Une aide-soignante indépendante va chez une personne âgée pour une toilette. Elle fait une mauvaise manipulation et la personne âgée tombe par terre et elle fait tomber un vase

Décryptage juridique

- Elle cause un dommage à un tiers de son fait dans le cadre de son activité professionnelle ; son cœur de métier
NB : Si elle est salarié = son employeur est responsable

Conséquences financières

- A la CPAM : Remboursement des frais de santé
- A la personne âgée : Réparation des préjudices subis (pretium doloris, préjudice d'agrément, invalidité...), remboursement des dommages matériel (du vase...)

Responsabilité civile engagée

- RC Professionnelle
- RC Exploitation

Situation 3 – Entreprise industrielle



→ Une société fabrique des ballons intra gastriques permettant de lutter contre l'obésité en accélérant la sensation de satiété. Il s'avère que sur un lot de 600 ballons expédié en Colombie, trois ballons posés sur des patients se sont percés dans l'estomac.

Décryptage juridique

- responsabilité pour produits défectueux, l'assurance nécessaire est donc une couverture après livraison.

Conséquences financières

- Rappel du lot en entier = prise en charge des frais de transport coût des démarches de rapatriement,
- indemnisation des patients = remboursement des ballons, du coût de l'opération et de l'hospitalisation initiale *2 (enlever les ballons défectueux), préjudice moral et corporel
- Indemnisation des cliniques : remboursement du prix des ballons achetés + geste co.
- Communication de crise : faire face à la rumeur et dégradation d'image.

Responsabilité civile engagée

- RC Après livraison : produits défectueux



→ Erreur d'implantation de la maison sur le terrain par rapport aux plans : l'altimétrie de la maison est modifiée et les études de sols ne sont plus valables. De fait, l'eau de pluie ruisselle dans la maison.

Décryptage juridique

- Responsabilité du constructeur qui n'a pas respecté ses obligations légales et professionnelles

Conséquences financières

- La société dépose le bilan = Le dirigeant peut être assigné pour faute de gestion et devoir rembourser, à titre personnel, les dettes de la société

Responsabilité civile engagée

- RC Professionnelle
- RCMS



Contactez un expert
proche de chez vous
sur le [site gan.fr](http://site.gan.fr)